

Poliquin, Renée (BAPE)

Projet d'ouverture et d'exploitation
de la mine d'apatite du Lac à Paul au
Saguenay-Lac-Saint-Jean

6211-08-006

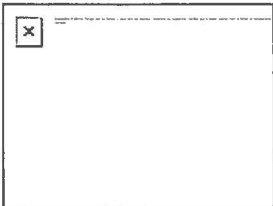
De: Éric Arseneault <eric.arseneault@arianne-inc.com>
Envoyé: 15 juin 2015 13:17
À: Poliquin, Renée (BAPE)
Cc: Bergeron, Jasmin (BAPE)
Objet: Question DQ24
Pièces jointes: Question DQ24.pdf

Bonjour Mme Poliquin,
voici nos réponses à la série DA24.
Les réponses à la série DA10 vont vous être transmises vendredi.
Merci

Éric Arseneault, Chimiste, M.Sc.
Directeur Environnement et Développement Durable

Ariane Phosphate Inc.
www.arianne-inc.com
393, rue Racine Est, suite 200
Chicoutimi (Québec) G7H 1T2
Tél. 418 549-7316 poste 24
Fax 418 549-5750
Cell. : 418-720-6660
eric.arseneault@arianne-inc.com

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement / Please consider the environment before printing this email.



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et m'en aviser aussitôt. Merci! / This message is confidential and is intended only for the person or entity to whom it is addressed. Should you have received this communication in error, kindly contact me promptly and delete this message from your computer system. Thank you.

DQ24 : Question du 11 juin 2015

1-En quoi consiste le programme de recherche et d'innovation «Global traps»?

- a. En quoi contribuerait-il à faire tendre le projet de mine d'apatite vers une «carbo-neutralité»?*
- b. Dans le but d'atteindre la «carbo-neutralité» en quoi il serait plus bénéfique d'opter pour cette option au lieu de l'achat de crédit carbone ou la plantation d'arbres?*

Réponses :

a.

La description du projet « Global Traps » est présentée à la section 3.3.2.1 de la version originale de l'Étude d'impact.

Ce programme n'avait pas comme objectif de faire tendre le projet de mine d'apatite vers une carbo-neutralité à lui seul, mais de combiner la participation à ce programme avec celle d'autres programmes. Ce programme est maintenant terminé.

Arianne Phosphate s'était donné comme objectif de faire que la phase d'exploration du projet soit carbo-neutre. Nous continuons donc dans cette optique.

En ce qui concerne la phase d'exploitation, Arianne Phosphate ne prétend pas atteindre la carbo-neutralité. Cependant, dans un objectif de réduction optimum, nous avons opté pour des choix technologiques innovateurs tels que :

- l'utilisation de pelles mécaniques minières électriques;
- l'utilisation du GNL comme carburant de transport du concentré;
- la conception et l'utilisation d'un séchoir électrique.

Ces choix technologiques contribueront à la production de concentré d'apatite à faible taux d'émission de GES.

b.

Le résultat de la comptabilisation des GES de l'entreprise en phase d'exploration a totalisé 4 222 tonnes de GES pour la période de 1999 à 2014. En attribuant un coût de 11,39 \$ la tonne, nous obtenons un montant total de 48 088,58 \$. À ce jour, les compensations d'Arianne Phosphate s'élèvent à 39 948 \$. Cette compensation volontaire s'est faite, en plus de la participation au programme Global Traps, par des montants attribués à l'organisme suivant :

UQAC-Chaire éco-conseil, Bourse de Recherche (projet mycorhizes), Carbone boréal.